

**Maîtres Louis CABAYE, Hubert ROUSSEL et Victoria CABAYE**

**Avocats**

11 A, rue Armény – 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.33.14.59

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT**

**D'UN APPARTEMENT** d'une surface loi Carrez de **55,52 m<sup>2</sup>** situé au 2ème étage, avec balcon et loggia, et **UNE CAVE** située au rez-de-chaussée, dépendant de l'immeuble A, entrée 2, d'un ensemble immobilier en copropriété dénommé « Groupe Saint-Jérôme, La Verdonne », sis à MARSEILLE (13013), quartier Saint-Jérôme, 78, avenue de Saint-Jérôme.

**MISE A PRIX : 49.000 EUROS**

**Visite le lundi 4 septembre 2017 de 11 h à 12 h**

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE **JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017 à 9 h 30 du matin** à l'audience du juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, dans les locaux du Tribunal d'Instance, Palais Monthyon, Salle Borély, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

**DESIGNATION DES BIENS  
MIS EN VENTE**

Un appartement **lot numéro 50**, situé au deuxième étage, et une cave **lot numéro 41**, située au rez-de-chaussée, dépendant de l'immeuble A, entrée 2, d'un ensemble immobilier en copropriété dénommé « Groupe Saint-Jérôme, La Verdonne », sis à MARSEILLE (13013), quartier Saint-Jérôme, 78, avenue de Saint-Jérôme, cadastré lieudit « TSSE LAZARE BARRIERE » section 887 B numéro 153 pour 1 ha 29 a 54 ca.

L'appartement, plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de la vente, comporte : entrée, séjour, cuisine ouverte, dégagement, salle d'eau, WC, et deux chambres.

Il a une surface loi Carrez totale de 55,52 m<sup>2</sup>, et comporte en outre un balcon d'une superficie de 3,45 m<sup>2</sup>, et une loggia d'une superficie de 1,19 m<sup>2</sup>.

Les lieux sont occupés par les pro-

priétaires.

Le syndic de copropriété est le Cabinet Jean-Marc DOMINICI, 9, rue Montgrand, 13006 MARSEILLE.

Pour permettre l'application des dispositions de l'article L 721-1-3° du Code de la Construction et de l'Habitation, le poursuivant a interrogé le syndic de copropriété qui, à ce jour, ne lui a pas encore répondu.

### **A LA REQUETE DE :**

Le CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE – BANQUE, société anonyme au capital de 5.582.797 euros dont le siège social est 1, rue du Dôme à STRASBOURG, BP 102, 67003 STRASBOURG CEDEX, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg, et identifié au SIREN sous le numéro 568 501 282, représenté par ses représentants légaux y domiciliés,

Poursuivant la vente, pour lequel domicile est élu à MARSEILLE (13006), 11 A, rue Armény, au cabinet de **Me Hubert ROUSSEL**, avocat au barreau de ladite ville, qui se constitue pour lui et le représente.

**Les enchères sont recevables**

### **uniquement :**

\* si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,

\* si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 euros, établi à l'ordre de : Madame le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille.

Pour consulter le cahier des conditions de la vente, il convient de s'adresser au greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille, dans les locaux du Tribunal d'Instance, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, à l'accueil situé au rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

**Pour renseignements** s'adresser à **Mes ROUSSEL et CABAYE**, avocats, 11 A, rue Armény, 13006 MARSEILLE (Tél. : 04.91.33.14.59), les lundi, mardi et jeudi de 17 heures à 18 heures, ou consulter le site internet du cabinet :

**[www.rousselcabaye.fr](http://www.rousselcabaye.fr)**

A Marseille, le 17 juillet 2017

Me Hubert ROUSSEL